La Journée Sportive

Les manifestations d'aujourd'hui

FOOTBALL-ASSOCIATION

OIGNIES. — *Finale de la Poule d'Accession* 15 heures, sur le terrain de l'A. S. S. Barbe, Sporting Club Fivois contre Stade Béthunois.

CYCLISME

LILLE. — 12 h. 30, face à l'Union, place Vancenacker, départ du **Grand-Prix GYMA.** Lille-Cambrai et retour. Arrivée rue de Thumesnil, vers 5 heures du soir.

AVIRON

ROUBAIX — 14 h. 30, Canal de Roubaix, entre les quais de Waltrelos et du Sartel, grandes régates internationales.

ATHLETISME

MONS-EN-BARŒUL — 14 h. 30, *Stade Jean Bouin*, parc Virnot, Journée des Laboratoires, organisée par le C. A. S. Généraux de Lille, avec la participation des principaux clubs de Paris et de la région.

Le Criterium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

Organisé le 3 Juin 1923 par le "Réveil du Nord" et la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord

La plus grande épreuve régionale

Plus de 10.000 francs de Prix

LES OPERATIONS DU POINÇONNAGE

L'article 6 du règlement spécifie que l'épreuve se fera sur machine plombée et poinçonnée.

Seuls seront autorisés dans les contrôles fixes et volants, les changements de roues et autres pièces, **à la condition que celles-ci aient été placées au préalable dans les dits contrôles.**

Tout constructeur transportant à bord d'une voiture des roues ou tout autres pièces de rechange, exposera ses coureurs à des pénalités, pouvant aller jusqu'à la disqualification. Le coureur qui ne sera pas muni avant le départ de boyaux de rechange dont il pourrait avoir besoin, ne pourra pas en recevoir entre les contrôles.

Toutefois, un coureur démuni de boyaux (après crevaison constatée) pourra en recevoir de sa maison, si le commissaire l'y autorise.

Un coureur brisant une roue entre deux contrôles pourra la changer, à condition de justifier ensuite qu'il a eu acheté la nouvelle roue de ses deniers ou emprunté celle-ci à un cycliste de rencontre, c'est-à-dire à une personne ne tombant pas sous le coup des articles 8 ou 9.

Ace sujet, au cours de la réunion tenue le samedi 20 mai dans nos bureaux, il a été entendu que les changements de roues seraient autorisés partout, mais en présence d'un commissaire qui gardera à bord, la roue brisée et la remettra au juge-arbitre à l'arrivée.

Le poinçonnage et le plombage des machines se feront les 1er et 2 juin, au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, de 8 à 12 heures et de 2 à 7 heures. Plusieurs membres de la Fédération des Clubs Cyclistes assisteront aux opérations.

Naturellement, la roue libre est permise.

Chaque coureur sera tenu d'avoir un signal avertisseur et un frein à sa bicyclette. Nous, qui avons déjà reconnu l'itinéraire deux fois nous conseillons aux coureurs de munir leur bicyclette de deux freins. C'est plus prudent.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements seront clos irrémédiablement le jeudi 31 mai, à 8 heures du soir. L'ordre d'inscription sera l'ordre du départ.

Les engagements sont reçus tous les jours, au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille, de 9 à 12 heures et de 2 à 8 heures du soir. Joindre à la formule spéciale, que nous tenons à la disposition des futurs concurrents, la somme de trois francs, non remboursable.

LE CONTROLE DE DEPART

Le contrôle de départ sera installé au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris et fonctionnera à partir de 2 heures du matin. La fermeture est prévue pour 4 heures, nous respecterons cet horaire. Après lecture du règlement et après avoir procédé à l'appel des coureurs, le départ sera donné à 4 h. 15, puis, précédé de la voiture officielle, le cortège se rendra au lieu de départ définitif, pont de la Citadelle où après l'ultime appel, le départ officiel sera donné.

LA COURSE DE 100 KILOMETRES DE SECLIN

Le Club Cycliste de Seclin organise demain lundi 28 mai, une course cycliste, sur une distance d'environ 100 kilomètres. L'itinéraire est le suivant : Seclin, Carvin, Lens, Arras contrôle fixe ; retour même itinéraire. Le départ sera donné à 14 h. 30 et les arrivées seront jugées 132, rue de Lille. Le montant des prix s'élève à plus de 800 fr. La course aura lieu par n'importe quel temps et est ouverte à tout coureur, sans distinction de clubs ou de fédérations.

Les entraîneurs, suiveurs, ainsi que les changements de machine et de roues sont interdits. Tout coureur pris en défaut, sera disqualifié

LE GRAND-PRIX DE LEWARDE

Avec le concours du Cyclo-Club Douaisien, la Société Cycliste de Lewarde organise le 10 juin prochain, son Grand-Prix sur un parcours de 100 kilomètres. Cette épreuve sera notée de 1.000 francs de prix, dont une bicyclette mi-course au premier. L'itinéraire sera le suivant : Lewarde, Denain, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lewarde.

La remise des dossards aura lieu à 13 heures et le départ est fixé à 14 h. 30.

Les engagements (3 francs) sont reçus chez M. Joseph Hérent, à Lewarde, et au siège du Cyclo-Club de Douai, Café Jouda, 6, rue de la Mairie, à Douai.

LE CIRCUIT D'HENIN-LIETARD

Voici les résultats du Circuit d'Hénin-Liétard disputé sur environ 70 kilomètres et qui avait réuni 58 partants

1er, Vercouille, de Billy-Montigny ; 2e, Blondeau, de Verquigneul, 16 ans ; 3e, Vanstalland, de Billy-Montigny ; 4e, Vandeschuren, de Mazingarbe ; 5e, Vermeulen, de Courcelles ; 6e, Fréthy, d'Isel-lès-Equerchin ; 7e, Sentorum, d'Auby ; 8e, Plassade ; 9e, Bernard ; 10e, Barbry ; 11e, Foucher ; 12e, Delbecq. — Les primes ont été remises par Vercouille, Blondeau, Vanstalland et Delbecq Georges, 1er Hénin-Liétard et du V. C. H.

LE DEPART DU BORDEAUX-PARIS

Bordeaux, 26 — Après un dernier appel aux « Quatre Pavillons » au milieu d'une foule nombreuse, M. Maurice Martin, starter, a donné le départ aux coureurs, à 18 h. 12, au milieu des acclamations.

Boxe

LE BOXEUR MASCART A SIGNÉ SON MATCH AVEC MIKE MAC ADAMS

Paris, 26. — Le combat de boxe entre l'anglais Mike Mac Adams et le nordiste Mascart vient d'être définitivement signé. Le match conclu pour 20 rounds, se disputera le 25 juin prochain, au Cirque de Paris.

Football-Association

UNE VICTOIRE DES VETERANS DU RACING-CLUB D'ARRAS

Paris, 26. — L'équipe des « Vétérans du Racing-Club d'Arras » ont battu l'équipe des « Ex » par trois buts à un. Quant au match de rugby qui opposait les « Ex. » et les Anciens Internationaux, il s'est terminé par un match nul, chaque équipe marquant 8 points.

Olympiade

Le Comité Olympique Belge participera à la 8me Olympiade

Paris, 26. — Le Comité Olympique belge vient d'informer le Comité Olympique français que, dans sa séance du 18 mai 1923, il a accepté l'invitation de la France et a décidé de participer aux jeux de la Ville Olympique.

Le Comité Olympique belge ajoute qu'aucun effort ne sera épargné par la Belgique pour que cette participation soit aussi brillante que possible.

Ippism

COURSES A ENGHIEN

1re Course. — 1. Fagga III (S. Bush), g. 32.00, p. 16.50 ; 2. Ignaucourt (E. Hess), p. 16.00.

2e Course. — 1. Caraibe (P. Michel), g. 50.00, p. 18.50 ; 2. Martinez (G. Mitchell), p. 17.50.

3e Course. — 1. Khalife (G. Mitchell), g. 63.00, p. 33.50 ; 2. Carabinier (S. Bush), p. 32.50.

4e Course. — 1. Mouzu (P. Thibault), g. 53.00, p. 22.00 ; 2. Harr (R. Ferré), p. 31.00 ; 3. Orleau (E. Hees), p. 21.00.

5e Course. — 1. Cat (M. Durand), g. 28.00, p. 14.00 ; 2. Le Nléjin (M. Chapelle), p. 19.00 ; 3. Carenel (M. de Pibrac), p. 18.00.

6e Course. — 1. Quinze Mille (F. Hevelle), g. 23.50, p. 14.50 ; 2. Ninette XI (Atkinson), p. 14.50.

7e Course. — 1. Quicksilver (Tamberl), g. 20.00, p. 19.50 ; 2. Miriki (Vitet), p. 30.00 ; 3. Sola (Vorcirall), p. 21.00.

Le plan machiavélique d'un neveu assassin

Metz, 26. — Dans le courant de mars dernier, à Devant-les-Ponts, décédait dans des circonstances mystérieuses, la femme Lorche. Néanmoins, le docteur déclara qu'la mort était due à une embolie et l'affaire fut classée

Cependant, dans le village, les langues s'étaient déliées. La fille d'un M. Lorche, neveu de la défunte, raconta que Mme Lorche avait fait un testament *en faveur de sa mère et que* son père, celle-ci étant décédée, craignant que Mme Lorche ne déchirât le testament, décida de la supprimer.

La chambre de Lorche étant contiguë à celle de sa tante, il perça un trou dans le mur, puis y passa un tuyau de caoutchouc de 8 m/m qu'il adapta à un robinet de gaz et qui produisit l'asphyxie de la pauvre femme.

Lorche a été arrêté en gare de Metz-Nord.

Interrogé par le juge d'instruction, il n'a fait aucune difficulté pour avouer son crime en disant au juge : « Puisque vous savez tout, je n'ai plus rien à vous apprendre.

On se demande si la mort de sa femme n'a pas les mêmes causes que celle de sa tante.

On a retiré de la Sambre le cadavre d'un fraudeur

Nous avons relaté dans nos précédents numéros la tragique disparition du fraudeur Broussmiche Henri, demeurant rue d'Hautmont, 103, à Sous-le-Bois, qui se jeta dans la Sambre, à Bousselot, pour échapper à la poursuite des douaniers et se noya.

Le cadavre du malheureux vient d'être retiré des eaux de la Sambre à Recquignies.

La gendarmerie de Jeumont a procédé aux constatations légales.

3 victimes d'un terrible accident d'aviation

Chartres 26. — Un appareil militaire a capoté ce matin, la pilote Hoeckel a été tué sur le coup, deux autres passagers ont été grièvement blessés. Dans la soirée, le mitrailleur de bombardement Louspre, de la classe 22 a succombé à ses blessures. L'accident serait dû à un virage trop brusque.

Le Bi-Centenaire de « La Clairon »

UN GROUPE DE DANSEUSES DE L'OPERA QUI PARTICIPERONT AUX FÊTES

Le programme d'aujourd'hui à Condé-sur-Escaut

Nous avons déjà donné les grandes lignes du programme des festivités organisées aujourd'hui dimanche 27 mai à l'occasion du Bi-Centenaire de la tragédienne Clairon.

Nous sommes heureux de pouvoir les compléter aujourd'hui par les indications suivantes :

A trois heures et demie, place Verte, Concert artistique. — Première partie. — Fanfare républicaine de Fresnes : 1. Triomphe, marche, par Poppy. — 2. Le Rocher Fantôme, par Poppy. — 3. Parfum d'éventail, valse, par Nicoghika. — 4. Intermède : Mlle Madeleine Roch, de la Comédie-Française, Poèmes de Victor Hugo, Musset. — 5. Sous Bois, par G. Bolay. — 6. Intermède : Mlle Vallandri, de l'Opéra-Comique, « Sonnez les matines », mélodie, de G. Hue. — 7. Dauville, polka pour clarinette, par Corbin (soliste, M. Georges Ghislin). — 8. Intermède : Mlle Villandri, de l'Opéra-Comique, « La Vie de Bohême » (air de Mimi), G. Puccini.

Deuxième partie. — Musique Communale de Vieux-Condé : 1. Déjanire, par Saint-Saëns. — 2. Ouverture des « Noces de Figaro », par Mozart. — 3. Intermède : Mlle Roch, de la Comédie-Française, Poèmes. — 4. Les Erymies, par Massenet. — 5. Intermède : Mlle Vallandri, de l'Opéra-Comique, « La Tosca », prière, de G. Puccini. — 6. Fantaisie concertante, pour flûte et hautbois, par Gattermann (soliste, MM. G. et G. Deplus).

A une heure trois quarts, rue de l'Escaut et rue du Quesnoy, réunion des sociétés locales et régionales.

A deux heures, au Monument Clairon : Hommage à Clairon. — Concert par la Société Philharmonique : « Excelsior », par Adroit.

Discours de M. Truffier, délégué de l'administration de la Comédie-Française et du Conservatoire de Paris : « L'Influence de Clairon sur le Théâtre Français ».

Discours de Louis Piérard, député belge : « Le origines de la famille Clairon ».

Clairon, de Voltaire, par Mlle Roch, de la Comédie-Française.

Discours de P. Delcourt, conseiller général du Nord, maire de Condé : « La vie de Clairon ».

Ode à Clairon (paroles de M. Rouet), par l'Orphéon Clairon.

Concert par la Société Philharmonique « Nadège », par Adroit.

Défilé de jeunes filles déposant des palmes à Clairon.

A trois heures, place d'Armes, fête de gymnastique, manifestation d'ensemble du concours interrégional de Douai, par la Société Sportive de Fresnes ; l'Union de Vieux-Condé et la Société municipale de gymnastique de Condé.

Concert par la musique « l'Amour de Macon » : 1. Lille, par Andrieu. — 2. Le rocher fantôme, par Poppy. — 3. La Marche du Sacre, par Bemier. — 4. Mlle Vallandri, de l'Opéra Comique ; Marguerite au Rouet, de Schubert. — 5. L'Invitation à la Valse, par Weberl.

Fête de nuit

A 8 heures du soir, Place Verte, Cercle symphonique de Vieux-Condé : 1. La Fille de l'Alcade, par Marie. — 2. Esquisse Provençale, par Poppy ; Choral Edmond Schmidt, de Fresnes (directeur, M. Leroi). — 3. Psaume 137, par Daneau. — 4. Les Martyrs aux Arènes, par de Rillé ; Cercle symphonique de Vieux-Condé. — 5. Venise, par Poppy. — 6. Ballets.

Ouverture par un groupe de vingt-huit danseuses ; danses classiques, de Leo Delibes, Berlioz, Mozart, etc., par un groupe de ballerines de l'Opéra. — 7. Cercle symphonique de Vieux-Condé : Napoli, par Mejzacapo. — 8. Ballets (Danses d'Auvergne par un groupe de ballerines de l'Opéra. — 9. Vivat el Torero, par Poppy.

A onze heures : Bal.

Le portrait de la Clairon

Le beau portrait de Clairon, exécuté par Max Decroutez, professeur aux Ecoles Académiques de Valenciennes, sera exposé dimanche, à l'Hôtel de Ville de Condé.

Le crime de la rue Mercier à LILLE

DES TACHES SUSPECTES ONT ETE RELEVEES SUR DES VETEMENTS ET UN COUTEAU.

Contrairement à l'opinion répandue dans le public, on continue à s'occuper activement, dans la police et au Palais de Justice, du crime de la rue Mercier, qui fit couler tant d'encre et à propos duquel les recherches peuvent apparaître comme étant jusqu'à présent demeurées totalement infructueuses.

A ce propos, nous devons dire que contrairement à ce qui a été annoncé, les magistrats enquêteurs ont saisi, au cours de la perquisition opérée vendredi chez une personne désignée par M. Pensselin, père, deux pantalons et un couteau de table portant des taches suspectes.

Il nous revient que M. Blanchard, juge d'instruction, a décidé de confier ces objets à M. le docteur Leclercq, médecin légiste, directeur du Laboratoire scientifique de Lille à l'effet d'examiner si les dites taches n'ont pas été produites par du sang humain.

L'Entente cordiale sera fêtée à Londres

Londres, 26. — Par un télégramme adressé aux organisateurs de la fête de l'Entente cordiale, le roi a exprimé le profond intérêt que la reine et lui prennent à la réunion organisée pour mercredi à l'hôtel Cecil, et à laquelle, ainsi qu'on le sait, le prince de Galles a décidé de prendre part.

Marseille Paris-Londres en 7 h. 20 de vol

Le Bourget, 26. — Le pilote anglais Barnard, ayant comme passager le colonel Arnold Foster, a effectué ce soir le trajet Marseille-Paris-Londres, en 7 heures 20 de vol *effectif*.

EN DEUX LIGNES

Madrid. — On annonce le démission du ministre de la guerre.

Oslo. — Inauguration [illegible] et un pharmacien pour [illegible] Cycliste n'aura pas lieu cette année. [illegible]

Bourg-en-Bresse. — On annonce que M. Mesmay sera candidat [illegible] sénateur.

Le Havre. — Arrivée [illegible] M. Mellon [illegible] l'amb. pour New-York. [illegible]

Rodez. — On trouve [illegible] à Bouillac. Médecins, [illegible] et 1 [illegible]

St-Malo. — A nous, [illegible] du « France-Bretagne » ont été [illegible] à Terre-Neuve.

Le Havre. — Quelque remorqué, le canot de pêche « Charles [illegible] » chavira, 5 hommes noyés.

Londres. — La duchesse d'York souffre d'une légère attaque de la coqueluche.

Le temps d'aujourd'hui

PARIS

Temps frais, ciel nuageux avec éclaircies et quelques averses, vents nord, 2 à 3 mètres, minimum 6°.

DERNIÈRE HEURE

Le Centenaire de Pasteur

M. Millerand à Lons-le-Saulnier

Lons-le-Saulnier, 26. — Le train présidentiel arrive à 16 h. 30 à Lons-le-Saulnier. La population, massée derrière les tentassins fit au Président d'aucuns le plus chaleureux.

A 17 h. 15, le cortège officiel alla au Bycéa visiter l'exposition des industries locales.

Les délégations étrangères reçues à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Paris, 26. — Les représentants des Nations étrangères et les principales savants venus à Paris à l'occasion des fêtes de Pasteur ont été reçus solennellement à l'Hôtel de Ville cet après-midi.

Après avoir apposé leur signature sur le livre d'or, ils ont été conduits dans la grande salle des fêtes où M. Pench et M. Julliard leur ont souhaité la bienvenue.

L'huile de table des BÉNÉDICTINS est une BÉNÉDICTION pour les ménagères

EN VENTE PARTOUT

ROUBAIX

RÉDACTION : 30, Rue Pauvrée. Téléph. 9-51

DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

Conseil Municipal

— SUITE —

SAISON THEATRALE 1923-1924

Deux propositions ont été faites par l'Administration. La première, déposée par MM. Paul Doumer et Edouard Montagnac, a été retirée, M. Montagnac ayant fait savoir que son association avec M. Doumer avait cessé. Il restait la seconde proposition, celle de MM. Baret, Janvier et Cie, qui présente aux yeux de l'Administration d'appréciables avantages.

Le Conseil approuve le cahier des charges, dont nous reproduisons le passage essentiel

Il a été convenu ce qui suit

Une somme de soixante mille francs est allouée à MM. Ch. Baret, Janvier et Cie, pour donner, dans la salle de l'Hippodrome-théâtre, pendant la saison 1923-1924, cinquante-sept représentations théâtrales, à répartir de la façon suivante :

a) 20 représentations d'opérette (les dimanches et fêtes, 13 en matinée et 12 en soirée)

b) 14 représentations d'opéra-comique (les dimanches et fêtes, en matinée ou en soirée).

c) 8 représentations de grand opéra (galas lyriques du jeudi en soirée).

d) 12 représentations de comédie, tournées Ch. Baret (le dimanche en matinée).

La saison sera de six mois, d'octobre 1923 à mars 1924 inclus.

Afin d'assurer le succès des 20 représentations d'opéra-comique et de grand-opéra, les interprètes principaux seront choisis parmi les artistes qualifiés des meilleures scènes de province et de la capitale. La troupe d'opérette, le corps de ballet, composé de deux quadrilles et de deux ou trois premiers sujets, l'ensemble des chœurs et de l'orchestre seront à demeure à Roubaix.

Le nombre de choristes, hommes et femmes, ne pourra être inférieur à 16 pour l'opérette, à 20 pour l'opéra-comique et à 24 pour l'opéra ; l'orchestre roubaisien comprendra au minimum 18 musiciens pour l'opérette, 27 pour l'opéra-comique et 32 pour l'opéra. Les chefs d'orchestre seront des professionnels et les musiciens seront recrutés d'abord parmi les professeurs du Conservatoire de Roubaix, puis, pour le surplus, parmi les meilleurs artistes de cette ville.

SUBSIDE AU CERCLE « LES XL » EN VUE DU CONCOURS DE DIEPPE

La Société Chorale « Les XL de Roubaix » a décidé de prendre part au concours musical de Dieppe qui aura lieu le 8 juillet prochain. Cette participation entraînera la Société à des frais dans lesquels la ville, décide d'entrer pour une somme de 2.500 francs.

SERVICE DES EAUX

Indemnité de cherté de vie aux employés

Il est décidé que les employés logés du Service des Eaux recevraient la même indemnité de cherté de vie que leurs collègues logés de la ville de Roubaix, soit 1.824 fr., représentant 2.200 fr. (indemnité accordée à tous les agents, moins la réduction de 20 % appliquée à tous les employés logés) et ce, à partir du 1er janvier 1923.

CONTENTIEUX

Transfert de la crèche de la rue de l'Epeule

Les nouveaux propriétaire de l'immeuble de la rue de l'Epeule, 33, voulant reprendre possession de cet immeuble, le Conseil décide que la crèche sera transférée dans l'immeuble de la rue de Sébastopol, 43, pour le 1er janvier 1924.

HOSPICES DE ROUBAIX

Rachat de constructions

Approbation est donnée au rachat par les Hospices de Roubaix, de diverses constructions érigées sur du terrain ayant.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil donne un avis favorable à l'approbation par l'Autorité supérieure, des comptes suivants :

HOSPICES. — Exercice 1922 :

Recettes	3.465.123 fr. 65
Dépenses	2.870.417 fr. 43
Excédent de recettes —	594.706 fr. 27

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Exercice 1922 (Compte administratif et compte de gestion) :

Recettes	1.516.562 fr. 90
Dépenses	1.355.815 fr. 94
Excédent de recettes —	160.746 fr. 96

Budget supplémentaire de l'exercice 1923 :

Recettes	194.134 fr. 56
Dépenses	194.134 fr. 56

Budget primitif de l'exercice 1924

Recettes	1.087.925 fr. 75
Dépenses	1.087.925 fr. 75

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL ROUBAISIEN. — Exercice 1922 :

Recettes	419.312 fr. 27
Dépenses	368.526 fr. 07
Excédent de recettes —	44.786 fr. 20

Budget supplémentaire de l'exercice 1923 :

Recettes	256.965 fr. 00
Dépenses	165.178 fr. 80
Excédent de recettes —	90.786 fr. 20

Budget primitif de l'exercice 1924 :

Recettes	687.200 fr. 00
Dépenses	593.640 fr. 00
Excédent de recettes —	97.560 fr. 00

UN VOEU

Delmotte, conseiller communiste, émet le vœu que nos places publiques et les cours de nos écoles soient plantées d'arbres, afin d'offrir des abris contre le soleil.

Le vœu est renvoyé à la Commission des Bâtiments.

Les arbres du Parc

(SUITE)

Dans un précédent article, nous avons indiqué quelques-uns des plus remarquables spécimens du Parc. Suivant l'avenue Jussieu qui, doublant l'avenue Jean-Jaurès, conduit au bassin rond, nous avons conservé la même direction pour rencontrer bientôt, au-delà du bassin, les beaux « ormes dorés » auprès des « charmilles pyramidales » et vu de l'autre côté de la pelouse le charmant et rare « pinus strobus » au feuillage glauque.

Parmi des arbres ou arbustes de moindre importance, nous remarquons ensuite trois « sorbus aria », puis trois « maronniers pyramidaux » dont la silouhette est particulièrement imposante.

Il nous faut franchir maintenant la rond-point qui marque le centre du Parc pour voir de près, à notre droite, un « cèdre » et un « érable », et surtout un « noizetier de Byzance », un « chicot » d'espèce moins rare chez nous (de son nom d'origine : le « bonduc du Canada »), enfin un « orme pyramidal.

Plus loin encore, près du buste de Pierre Destombes, un «tilleul à feuilles lasciniées» nous arrête, ainsi que le « prunus pissardi » qui émerge du proche massif de « frênes à feuilles d'ocuba ».

Si nous stationnons quelques instants en face de la stèle, nous apercevons de l'autre côté de la pelouse, deux grands conifères au feuillage sombre, des « sequoia » ou « wellingtonia », hauts de 10 mètres environ, mais qui, avec les ans, pourront atteindre jusqu'à 100 mètres de hauteur.

Nous empruntons au retour l'allée extérieure qui serpente en longeant la pièce d'eau, jusqu'à la cascade située à proximité du kiosque à musique.

Ce chemin délicieux où, sur les bancs, nous ne pouvons manquer de rencontrer des couples de jeunes gens, est escorté, à droite, par un groupe de hêtres pourpres, appelés cependant « hêtres tricolores » en raison de tâches jaunes et vertes qui se dessinent sur leurs feuilles : puis par un massif de « weigela », puis par un trio de « ginghos », ou « arbres aux 40 écus », qui nous viennent d'Extrême-Orient et dont la feuille est faite de deux triangles juxtaposés et curieusement festonnés. Immédiatement après vient le grand massif de pins.

Trois « tamarix », essence rare ici, font sur les eaux de l'étang comme un voile d'une rose passé aux reflets mauves. Nous passons devant un « érable de Virginie » et nous dirigeons vers la cascade où, sous un « bouleau pleureur », sourit mélancoliquement l'image du poète Amédée Prouvost. On est tout surpris de trouver dans le massif qui borde les rochers un étrange « bambou métaké » qui contraste avec le feuillage si délicat des « sabines », genévriers d'une essence très fine. Les trois grands arbres, hauts de 25 mètres environ, qui s'élèvent derrière les sabines sont des « sophora ». Ils donneront, en août, des fleurs d'un blanc jaunâtre.

Nous aurons vu ainsi les arbres les plus rares et les plus beaux du Parc si, pénétrant dans le massif qui forme pendant avec celui du monument Nadaud, nous allons saluer l'imposant « ptérocarver ». Cet enfant de la Perse se signale à l'attention par son écorce, faite de filaments entrelacés qui l'enveloppe jusqu'à sommet et qui donnent l'impression d'avoir été sculptés en haut relief. Cet arbre s'appelle aussi, et ce nom est explicite, le « noyer à feuilles de frêne.

Telles sont les principales curiosités végétales du Parc Barbieux. Elles sont variées et nombreuses, on le voit, et c'est ce qui explique que, si souvent les jardiniers chargés de l'entretien du Parc, sous la savante direction de M. Wargnier, sont questionnés par les promeneurs qui aiment à connaître les noms des choses.

FEUILLETON DU 28 MAI 1923 — N° 22

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

IV

LA VEILLE DU MARIAGE

— Ce sont là les dangers du métier. Si j'y arrêtais ma pensée, je serais indigne d'être un soldat.

— Mais votre mère va demeurer seule... Du même coup, elle perd ses deux fils... Elle ne s'est pas opposée à votre décision ?

— Non.

— Pourtant, je connais son cœur... l'étendue de son affection. Elle vous aime comme seule une mère est capable d'aimer son enfant...

— C'est précisément parce qu'elle m'aime ainsi, madame, qu'elle ne peut désapprouver ma conduite.

Il parlait d'une voix grave et ferme sans émotion visible... et pas une fois ses yeux ne s'étaient posés sur Marcelle.

Pour lui, elle semblait ne pas exister.

Défaillante, la gorge contractée, une sueur légère aux tempes, la jeune fille restait à distance du groupe formé par les trois hommes et par sa mère.

Personne ne s'apercevait de son trouble. Elle était livide

Mon Dieu, pour elle, Gaston partait au loin !... Il cherchait la mort !...

Car elle n'ajoutait pas foi aux explications qu'il venait de fournir à Régine.

Le motif exact de son départ, ne la savait-elle pas ?

C'était à cause d'elle, uniquement, qu'il avait pris cette résolution désespérée.

Ah ! c'était épouvantable !...

Et il lui était interdit de s'élancer vers le jeune homme, de lui crier :

— Ne t'en va pas, je te le défends ! Je ne veux pas que tu meures... Non, je ne le veux pas, car je t'aime de toute la force d'amour que la nature a mise en moi.

Elle devait se taire.

Laisser s'accomplir les événements !

Maintenant Régine gardait le silence, car l'éloignement simultané des deux frères ne pouvait le laisser insensible.

Elle songeait aux angoisses maternelles que, sous une fermeté d'âme toute de surface devait éprouver Mme Mauroy, frappée déjà par le sort si cruellement et qui à cette heure, était menacée dans l'un de ses fils.

Elle songeait aussi à Simone... la chère enfant pour qui le nouvel exil de l'homme qu'elle aimait... du père de son fils... était à coup sûr un déchirement... une source de chagrins... de larmes amères... de terreurs ressuscitées.

Ah ! Dieu... à côté de rares satisfactions dans la vie... que de tristesse... que d'épreuves..... que de souffrances, hélas !...

Afin d'abréger le plus possible une entreprise qu'il savait pénible pour son frère, déjà Frédéric prenait congé.

Pour l'officier et pour Marcelle, l'heure de la séparation définitive avait sonné.

Gaston parut faire un effort sur lui-même.

Grave, correct, il s'approcha de la jeune fille.

Et lentement, il prononça

— Mademoiselle, retenu demain, contre mon gré, par mes occupations professionnelles, il me sera impossible d'être au nombre de ceux qui, à la mairie et à l'église, viendront vous offrir leurs hommages. Ces hommages... veillez les agréer aujourd'hui, ainsi que toutes mes excuses.

Elle écoutait sans l'entendre.

Et elle le fixait avec des yeux où il y avait de l'égarement... de la folie.

Il s'inclina devant elle.

Elle ne lui tendit pas la main.

Et sans un mot, elle le regarda s'éloigner en compagnie de l'ingénieur que Régine reconduisait jusqu'à l'antichambre.

Cette fois, c'était bien fini !

Plus jamais ils ne se reverraient !

Dans son fauteuil, les prunelles brillantes attachées à la porte où venait de disparaître Frédéric... un sourire féroce aux lèvres, le paralytique se disait :

— Il s'en va tranquille... confiant...

... Ah ! s'il savait ce qui l'attend !

.....

Dehors, Gaston dit à son frère :

— Veux-tu que nous retournions à pied rue du Ranelagh... Mais les tempes brûlantes... l'air me fera du bien.

— Comme tu voudras, répondit Frédéric.

Et, jusqu'à Passy, ce furent les seules paroles qu'ils échangèrent.

L'ingénieur devinait ce qui se passait dans l'âme de Gaston. Il ne le questionnait pas. Prononcer le nom de Marcelle, lui causer d'elle, n'était-ce pas avivir une blessure dont la guérison — en supposant qu'elle fut possible — ne se ferait que plus tard, beaucoup plus tard.

D'ailleurs, lui aussi, Frédéric, avait l'esprit perdu dans des réflexions profondes...

...Non moins affligeantes... non moins cruelles, hélas !... que celles du jeune officier...

Il pensait à Simone... au petit Marcel que, hier matin, pour la dernière fois, il avait tenu dans ses bras... Et quand il avait reposé le doux mignon dans son berceau et qu'il était parti... bien qu'il voulût cacher l'intensité de sa peine... des larmes, brusquement, avaient brouillé sa vue et il lui avait semblé que son cœur se déchirait...

Ah ! pourquoi devait-il s'en retourner là-bas, tout là-bas, à des centaines de lieues... abandonner les deux êtres qui lui étaient plus chers que la vie ?... Simone, elle, pleurait en silence... La main dans la main, à travers le bois, ils étaient revenus à Enghien où, de peur d'une rencontre, ils s'étaient quittés... Comme deux étrangers, chacun s'en était allé de son côté... Etudiante, Simone s'était dirigée vers le train qui devait la ramener à Paris. Elle faisait pitié. Lui, n'avait guère été plus fort contre la douleur. Une demi-heure après s'être séparé de celle qui, un jour, si Dieu n'y mettait pas obstacle, porterait son nom, seul dans le compartiment où il avait pris place, pour un peu il aurait sangloté comme un enfant...

Simone... Mercel... quand donc serait-il enfin réuni à eux pour toujours ?...

Deux deux ans...

Hélas ! d'ici là que d'événements pouvaient se produire ?...

Il se rappelait le cri d'angoisse jeté par la jeune fille en s'arrachant à lui...

...Ses paroles :

— Oh ! reviens... reviens vite, Frédéric... Tu as beau me répéter : espère... plus tard nous serons heureux... je ne suis pas rassurée... J'ai sur la poitrine, un poids qui m'oppresse comme s'il allait m'arriver... ou t'arriver à toi... un malheur... Frédéric, j'ai peur de ne plus te revoir !...

...J'ai peur de ne plus te revoir.

Pourquoi, au souvenir de cette phrase prononcée par Simone, frissonnait-il longuement, étrangement ?...

V

ENTRE MARI ET FEMME

Maintenant, dans l'express qui, à toute vapeur, emportait vers les plaines de la Bretagne, [illegible] les étapes innombrables de la Marche, [illegible] ce rendez-vous hantait ces choses, il les revivait avec émotion.

Il songeait [illegible] à Pierre Bartolles qui, devant lui, s'était montré singulier... froid... énigmatique.

Jusqu'alors, [illegible] l'avait habitué à plus de cordialité [illegible] il le traitait presque comme le fils de la maison.

Son accueil, cette fois, n'avait pas été le même.

Il parlait, aurait-on dit, avec contrainte... L'air était sévère... [illegible]... presque mauvais.

Pourquoi chez celui à qui [illegible] ! Il était redevable — ainsi que les siens — de tant de bienfaits, ce changement d'attitude ?

Oui, pourquoi ?...

Il ne devinait pas.

Sans doute se trompait-il.

Il n'y avait pas de raison pour que Pierre Sartolleslui eût retiré son amitié.

C'était la maladie incurable dont il souffrait qui manifestait ainsi son influence et rendait sombre, fantasque le malheureux.

Dans de pareilles conditions, combien la vie de Régine devait être triste.

...Plus triste encore que par le passé.

Car il n'ignorait rien des misères morales de la pauvre femme.

Même au temps où Pierre n'était pas encore un infirme — à qui il fallait beaucoup pardonner — il n'avait pas été avec elle ce qu'il aurait dû être...

Dès le premier contact, il avait froissé, blessé pour toujours une âme que, pourtant, il lui eût été facile de conquérir.

Malgré tout, même à lui, Frédéric, jamais Régine ne s'était plainte de sa destinée.

Elle était jeune encore.

Elle était belle.

Oui, incomparablement.

Et, se consacrant toute à l'homme qui elle avait connu la désillusion, le désenchantement de la vie... oubliant ce qui lui restait de jeunesse... sa beauté inutile... simplement, héroïquement, elle accomplissait son devoir...

Elle était une sainte !...

Pour elle, jamais son affection à lui, Frédéric, ne s'était démentie.

Il lui était surtout reconnaissant de son inépuisable bonté, de l'aide, de l'assistance généreuse qu'elle avait prêtée à Simone en des circonstances inoubliables.

Dans le compartiment de première, il était seul.

(A suivre)